Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 2 (1857)

Heft: (24): Supplément au No 24 de la Revue Militaire Suisse

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

viron 6 fois plus forte que la consommation militaire (en 1856 il a été consommé 6554 quintaux de poudre par le public et 976 par les autorités militaires); d'autre part, les obligations de précaution que demandent la fabrication et l'enmagasinement de la poudre excluent l'idée de liberté commerciale. Par les mesures ordinaires de police et de sécurité publique, cette industrie rentrerait plus ou moins dans le système du monopole de l'Etat.

Vaud. - Dans sa séance du 26 novembre 1857, le Conseil d'Etat a nommé M. Delapraz, Jules-Jean-Pierre, à Corsier, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 1er arrond.: — M. Mercanton, François, à Cully, capitaine de mousquetaires nº 4 d'élite du 3e arrond.; - M. Estoppey. Charles, à Payerne, capitaine aide-major du bataillon de réserve du 8e arrond., et M. Rossat, Auguste, à Granges, premier sous-lieutenant de mousquetaires nº 3 de réserve du 8e arrond. — Le 4 décembre, M. Olivier, François, à Eysins, capitaine de mousquetaires nº 1 de réserve du 4e arrond.; - M. Lecoultre, Jules, à Gimel, capitaine aide-major du bataillon d'élite du 4e arrond.; -M. Bettex, François, à Yverdon, capitaine quartier-maître du bataillon nº 113, et M. Fivaz, Henri, à Grandson, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite nº 2 de réserve du 6e arrond. - Le 5, M. Nordhoff, Bernard, à Gimel, capitaine de mousquetaires nº 4 de réserve du 4e arrond., -M. Fornerod, Gérard, à Avenches, premier sous-lieutenant de chasseurs de gauche d'élite du 8º arrond., et M. Bersier, Charles-François, à Villarzel, second sous-lieutenant de mousquetaires nº 2 de réserve du 8e arrond. - Le 9, M. Duvoisin, François-Louis, à Orges, capitaine aide-major du bataillon de réserve du 6e arrond., et M. Martin, Abram-David, à Château-d'Œx, capitaine de mousquetaires nº 2 d'élite du 2º arrond. - Le 12, M. Bonnard, Jules, à Romainmôtier, lieutenant de carabiniers nº 5 d'élite du 5e arrond.; - M. Perrier, François, à Ollon, premier sousieutenant de carabiniers nº 1 de réserve, arrond. nºs 1 et 2, - M. Clerc, Adolphe, à Morges, capitaine de chasseurs nº 9 d'élite du 7e arrond.; - M. Despland, Louis-Daniel, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 1er arrond., et M. Masset, Henri, à Vugelles, premier sous-lieutenant de mousquetaires nº 2 de réserve du 6e arrond. — Le 15, M. Berthod, Adolphe, à Châteaud'Œx, capitaine de chasseurs de gauche nº 2 de réserve du 2º arrond.; - M. Cherix, Isaac-François, à Bex, second sous-lieut. de mousquetaires nº 3 de réserve du 2e arrond.; - M. Besançon, Jules, à Orbe, lieutenant de mousquetaires nº 3 de réserve du 5e arrond.; - M. Guilloud, Jules, à Champagne, capitaine de chasseurs de droite nº 2 de réserve du 6e arrond., et M. Hoffer, Louis-Benjamin, à Donatyre, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 d'élite du 8° arrond. — Le 19, M. Monod, Henri, à Ormont-dessous, capitaine de mousquetaires nº 2 de réserve du 2º arrondiss.; - M. Cuendet, Jules, à l'Auberson, premier sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon de réserve du 6° arrond.; — M. Brecht, Charles-Gustave, à Grandson, second sous-lieutenant de mousquetaires nº 2 de réserve dn 6° arrond., et M. Pache, Jean-François, à Bournens, lieutenant quartier-maître du bataillon de réserve du 7e arrond.

INSTRUCTION

SUR LE

- SERVICE ACTIP DE L'ÉTAT-MAJOR EN CAMPAGNE

A L'USAGE DES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE FÉDÉRALE par W. Rustow, avec 9 planches.

(Traduit de l'allemand, par F. LECOMTE, capitaine fédéral.) S'adresser chez les principaux libraires et à l'imprimerie Corbaz et Rouiller fils, Escaliers-du-Marché, 20, à Lausanne.

Prix: 4 fr. 50 centimes.